

PROTCOLE POUR LA PREPARATION, LE TRANSPORT ET LA PRISE EN CHARGE DES PANIERS-REPAS

Chère famille,

L'alimentation est un pilier important du développement de l'enfant. Ce ne sont pas moins de 3'300 repas qui sont préparés et servis chaque jour aux enfants fréquentant les structures d'accueil préscolaire subventionnées par la Ville de Genève.

La préparation des repas tient compte des besoins des enfants, tout en veillant à une alimentation saine, diversifiée et attentive aux enjeux écologiques et de durabilité.

Une ligne de conduite a été définie afin de répondre au mieux aux cas d'allergies alimentaires attestées par un certificat médical. Lorsque les allergies alimentaires et l'organisation des cuisines ne garantissent pas la sécurité de l'enfant, la direction de la structure d'accueil demande aux familles d'apporter des paniers-repas.

Ce protocole précise les rôles et responsabilités de chacun notamment en ce qui concerne la préparation et le transport des repas.

Nous précisons que ce document a été élaboré par un groupe de professionnel.le.s dirigé par la Ville de Genève, composé de directions de structures d'accueil, de cuisinier.ère.s, avec la collaboration avec le Service de santé de l'enfance et de la jeunesse (SSEJ), et l'implication du Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV). Ce document s'applique à l'ensemble des structures d'accueil préscolaire gérées ou subventionnées par la Ville Genève.

Suite aux rencontres :

- Du : _____ avec : _____
- Du : _____ avec : _____

Et en lien avec les documents (PAI, CAT) annexés.

Ce protocole d'accord reprend les rôles et responsabilités entre

la famille (nom) : _____ pour la préparation, le transport et la prise en charge des paniers-repas de l'enfant (prénom, nom) : _____

et la structure d'accueil préscolaire : _____

Nous rappelons que pour autant la préparation et le conditionnement du panier-repas sont de l'unique responsabilité de la famille.

Responsabilité de la famille

- Composition d'un panier repas :
Le panier repas sera composé (biffer si inutile) :
 - d'une collation
 - du **repas pour le midi**
 - **d'un goûter** si l'enfant reste la journée complète dans l'institution.

Les **repas du midi** doivent respecter l'**équilibre alimentaire** (c'est-à-dire inclure un aliment riche en protéines, un féculent, un légume, ainsi qu'une petite salade verte ou des crudités).

Pour le bien-être de votre enfant, n'hésitez pas à varier les repas. Vous pouvez consulter les menus affichés dans l'institution, éventuellement demander conseil aux cuisinier.ère.s.

- Conditionnement et transport du panier repas :
Il doit être livré **quotidiennement** dans des récipients hermétiques. Repas et goûter sont à conditionner séparément. **Chaque contenant, y compris le sac isotherme**, doit être étiqueté avec la date, le nom & prénom de l'enfant et le groupe. Pour la traçabilité, merci d'indiquer aussi succinctement la **composition du repas**.
Les repas doivent être transportés dans **un sac isotherme** avec **un accumulateur de froid ou un pain de glace** afin de garantir une sécurité alimentaire optimale pour votre enfant.

Responsabilité de la structure d'accueil préscolaire

- Prise en charge du panier repas :
Dès votre arrivée dans l'institution, le panier repas sera pris en charge par un membre du personnel éducatif ou de cuisine. Il sera stocké dans le réfrigérateur ou la chambre froide de l'institution dans **un espace identifié et délimité**, séparé des autres marchandises internes.

Aucun reste ne sera conservé après la journée à la crèche.

Le nettoyage des récipients sera à la charge de notre cuisine. Ces derniers, ainsi que le sac isotherme & l'accumulateur de froid ou pain de glace, seront restitués à la famille le soir même. Malgré tout, nous vous conseillons également d'avoir plusieurs jeux de ces contenants.

Bon pour accord :

Date : _____

Date : _____

Répondant.e.s : _____

Direction : _____